



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Conseil d'établissement

Date: Jeudi 29 avril 2021
Endroit: Visioconférence
Heure: 18h30

Présences : Marie-Soleil Beaudoin, Danny Bouchard, Pierre-Yves Bernard, Nicole Gélinas, Marc-André Lahaise, Érick Laperrière, Marie-Mousse Laroche, Chantal Payette, Aude Watier.
Membre de la communauté : Anne-Sophie Jourdan
Absences : Laurence Pilon, Céline Godard.

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée
L'assemblée est ouverte à 18h35. Laurence Pilon étant absente, Nicole Gélinas se propose pour faire le procès-verbal.
2. Vérification du quorum
Le quorum est atteint.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
Des points sont ajoutés à l'ordre du jour : vélos stationnaires, sécuritité aux abords de la roulotte de chantier. Au point divers : utilisation de la cour en dehors des heures de classe et le Comité de parents du CSSDM
L'ordre du jour est adopté tel que modifié.
4. Présentation du procès-verbal du 24 avril
Le procès-verbal est adopté tel que présenté.
5. Mot de la représentante de la Maison d'Aurore (Anne-Sophie Jourdan)

Discussions avec la communauté : école, familles, tables de quartier. Peut-être que l'école peut répondre à des besoins pour le quartier. La Maison d'Aurore cherche à intégrer la direction de l'école aux discussions. Chantal confirme qu'elle participera à la table de quartier.
La Maison d'Aurore est intéressée par le projet la bibliothèque de l'école à l'église.
À la fin de mai, ce sera la fin des ateliers. Il y aura une 2^e édition du journal magique produit par les élèves.
6. Mot du technicien du service de garde
Réinscriptions : 90% de réponses reçues. Le poste de la classe principale (Sarah) est maintenu.



L'accès au local au chalet du Parc Laurier n'est pas possible. Il n'y aurait pas assez de cols bleus pour désinfecter les lieux dont les toilettes. Marie-Mousse relancera l'Arrondissement.

Anne-Sophie nous mentionne que la Maison d'Aurore utilise ce local les lundis et les mercredis, elle fera aussi des démarches auprès de la Ville.

Le soir, l'accueil du service de garde se fait du côté de la rue De Lanaudière. Un rappel sera fait pour la procédure d'accueil.

Sécurité près de la roulotte de chantier

Une demande urgente sera faite pour sécuriser les lieux pour éviter un accident.

Il est suggéré de remettre l'affiche d'Harmonix pour rappeler les règles de sécurité aux abords du chantier pour que les élèves traversent au bon endroit.

7. Mot de la direction

7.1. Info-travaux

Gymnase : finition de l'entrée sur la cour et l'artiste finalisera l'installation de son œuvre à l'extérieur.

Nouveau chantier (maçonnerie) : l'entrepreneur est respectueux du milieu, la propreté des lieux est impeccable. L'installation du système de ventilation temporaire sera terminée la semaine prochaine.

7.2. Horaire de l'école 2021-2022

L'équipe-école souhaite conserver l'horaire actuel.

Lorsque les mesures sanitaires liées à la COVID-19 seront levées, l'entrée des élèves pourra se faire via la cour d'école. L'horaire modulé peut poser des enjeux de sécurité et de surveillance des élèves qui ne sont pas dans la cour, l'éducateur spécialisé pourra assurer la surveillance bien qu'il y ait des frais supplémentaires à couvrir.

Le CE approuve l'horaire de l'école pour l'année 2021-2022 tel que présenté.

7.3. Suivi Comité ad hoc sur la capacité d'accueil et travaux réaménagement intérieur

Les groupes seront formés selon la prévision sans déplacement d'élèves à 18 groupes avec un local de musique. Il n'y a eu aucun désistement au sein du personnel.

La rencontre du comité de quartier aura lieu sous peu.

Dans les discussions, un membre du comité a proposé d'approcher l'école Lanaudière pour élaborer un partenariat pour une alternance d'accueil de groupes au préscolaire. C'est une idée à explorer car elle pourrait être une solution qui éviterait les déplacements d'élèves ou le redécoupage de notre territoire.



Les membres du comité au hoc s'entendent pour que le nombre maximal de groupe d'élève au sein de l'école soit de 16 groupes. Le moyen pour y arriver sera à discuter avec le CSSDM, le CÉ est d'avis que si un redécoupage s'avérait nécessaire pour y arriver, ce serait une solution acceptable.

Le rapport technique quant à la bibliothèque sera soumis par le CSSDM d'ici 2 semaines. Temporairement, la bibliothèque pourrait être installée à l'intérieur de l'école dans le corridor scolaire et dans le local de musique.

7.4. Mesure pour offrir des formations aux parents

Deux formations seront offertes aux parents. Le 18 mai, une formation sera offerte aux futurs parents portant sur la bienvenue à la maternelle et la relation d'attachement et l'axiété. Et, le 25 mai, une formation sera offerte aux parents du préscolaire et du 1^{er} cycle par Anne-Marie Couture ergothérapeute en pédiatrie.

7.5. Budget de perfectionnement du CÉ (400\$)

C'est un budget de formation qui devrait être dépensé d'ici juin.

Anne-Sophie propose un projet commun avec la Maison d'Aurore à savoir une activité de ventilation avec un psychologue. Elle pourrait nous mettre en contact avec un psychologue. On pourrait aussi ajouter l'autre partie du budget du CÉ pour un total de 800\$.

7.6. Suivi des services complémentaires

- orthopédagogie : 2 postes d'orthopédagogue t. plein soit 2 fois 5 jours;
- orthophonie : 1 poste 1 jour/semaine;
- psychoéducation : 1 poste 4 jours/semaine;
- éducation spécialisée : 1 poste 3 jours/semaine et on tentera d'obtenir un autre poste en surcroît de 2 jours/semaine;
- concierge de jour : 1 poste à 80% réparti sur 5 jours.

8. Retour sur les objectifs du C.É. 2020-2021

8.1. Suivi Covid-19

Une première classe a été fermée pour 10 jours, ce n'est pas une éclosion majeure.

La compagnie Sanexen récupérera les masques de procédure une première fois et reviendra en juin au coût de 1 700\$.

8.2. Capacité d'accueil

Point déjà traité au point 7.3.



8.3. Suivi sur l'intimidation et la cyberintimidation
Un document nous sera soumis par courriel pour approbation.

8.4. Valoriser le travail de l'équipe-école et l'importance de la collaboration entre les parents et l'équipe

Il y a 2 cartes terminées qui sont disponibles au Salon du personnel pour consultation. Il manque quelques réponses du personnel pour confectionner leur carte. Il faut voir la possibilité d'avoir toutes les cartes en septembre ou octobre prochain.

Michel Tremblay a dit oui spontanément pour venir à l'école. Il attend une date. On regardera le calendrier au prochain CÉ.

8.5. Suivi sur la fermeture de la rue De Lanaudière
Point non traité.

8.6. En route vers le centième (2022-2023)
Des parents bénévoles sont recherchés pour des visites guidées du quartier avec des bénévoles de la Société d'Histoire du Plateau Mt-Royal.

8.7. Réflexion sur l'ADN de Paul-Bruchési
Point non traité.

8.8. Suivi sur les travaux de réaménagement intérieur
Point non traité.

9.9. Réviser la mission de la Fondation
Point non traité.

9. Fondation

Certains vélos stationnaires ont besoin d'entretien ou d'être remplacés. En raison de la distanciation requise en raison de la crise sanitaire, une partie de la flotte de vélos stationnaires est entreposée et des vélos du 3^e cycle sont redirigés vers le 1^{er} cycle. Il est suggéré que la Fondation puisse contribuer si nécessaire à l'entretien des vélos. Marie-Mousse souligne les bienfaits pour certains élèves de pouvoir aller dépenser leur énergie sur le vélo stationnaire.

10. Mot des enseignants

Rien à signaler.



11. Correspondances

Il n'y a pas de correspondances déposées.

12. Points divers

Utilisation de la cour d'école les soirs et les fins de semaine.

Il est suggéré d'installer des filets pour éviter que les ballons sortent de la cour d'école. Une démarche sera faite auprès de l'Arrondissement pour réinstaller nos clôtures de 12 pieds.

La représentante du CÉ au comité de parents du CSSDM fait rapport des dernières réunions du comité. À la demande de ce dernier, nous avons discuté de la possibilité d'adopter une résolution d'appui pour les parents du CÉ de l'école St-Donat dont le CÉ est suspendu. Il a été décidé que le CÉ de Paul-Bruchési n'adopterait pas la résolution telle que formulée par le Comité de parents du CSSDM. Le CÉ de Paul-Bruchési s'abstient de prendre position relativement à la situation de l'école St-Donat.

13. Levée de l'assemblée

La prochaine réunion du C.É. est prévue le 1^{er} juin 2021.
L'assemblée est levée à 21h45.